

Bilan démographique 2018

En 2018, la population continue d'augmenter pour atteindre 277 400 personnes résidant en Polynésie française au 31 décembre, soit un accroissement de + 0,4 %. Le ralentissement de la croissance est dû à la baisse de la natalité et au déficit migratoire. La structure de la population évolue : en effet la part de personnes de 75 ans et plus augmente alors que celle des moins de 20 ans diminue. Cette mutation est la conséquence de l'allongement constant de la durée de vie, de la baisse de la natalité et des migrations.

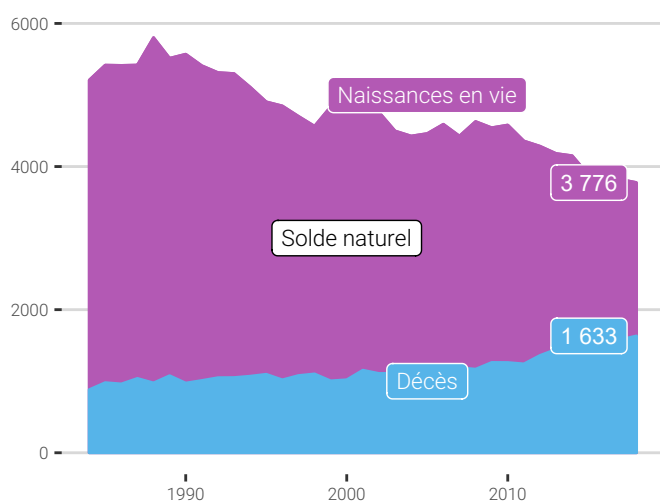
Un accroissement en baisse mais toujours positif

En Polynésie française, le taux d'accroissement est estimé à +0,4 % sur l'année 2018. La baisse progressive du taux d'accroissement est expliquée par deux phénomènes : la baisse de l'accroissement naturel et le déficit migratoire.

En 2018, 3 776 enfants sont nés vivants de mères résidentes et 1 633 personnes sont décédées. Le solde naturel (cf. définitions), autrement dit la différence entre les naissances en vie et les décès sur l'année, est donc positif de 2 143 personnes. Cet accroissement naturel est en baisse depuis de nombreuses années (cf. figure 1), ceci s'explique par la baisse de la natalité et le vieillissement de la population (augmentation de la mortalité). Le solde migratoire (cf. définitions), entre les deux derniers recensements (2012 et 2017) était déficitaire de 1 100 personnes par an ; par hypothèse, ce déficit annuel est prolongé sur 2018.

L'estimation de la population au 31 décembre 2018 est donc de 277 400 personnes, soit 1 100 personnes supplémentaires par rapport à 2017.

Fig. 1. Evolution du nombre de naissances en vie et de décès

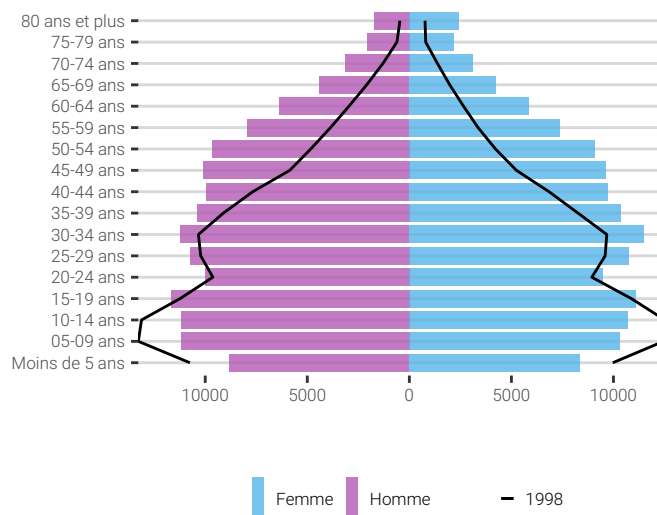


Source : Etat-civil 2018

Une population polynésienne vieillissante

La population de la Polynésie française a augmenté de 48 600 personnes au cours des vingt dernières années, elle était de 228 800 habitants au 31 décembre 1998, elle est de 277 400 en 2018. Indépendamment de l'accroissement, la structure de la population a évolué, avec une baisse significative des plus jeunes au profit des plus âgés. La migration des personnes de 20 à 24 ans observée en 1998, se confirme en 2018. Elle est probablement expliquée par les poursuites d'études et la recherche d'un premier emploi en France métropolitaine ou à l'étranger (cf. figure).

Fig. 2. Pyramide des âges en 1998 et 2018



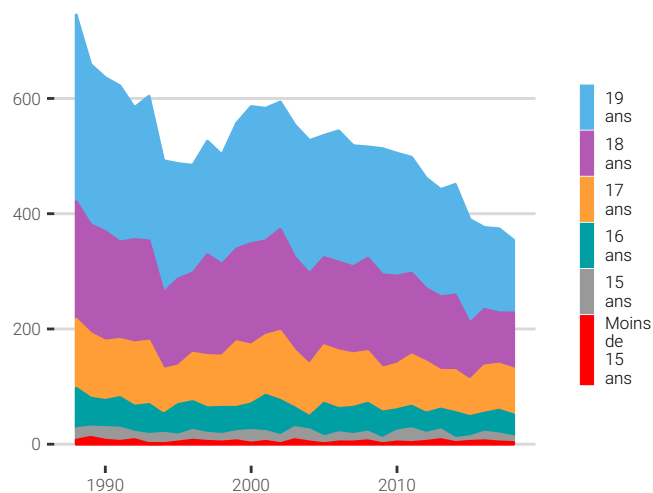
Source : Etat-civil 2018

Un rapport de dépendance en baisse depuis plusieurs années

Une baisse très significative du rapport de dépendance (cf. définitions) a été observée jusqu'en 2011, passant de 70,0 en 1983 à 52,1 personnes âgées de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes de 15 à 59 ans. Depuis 2012, le phénomène s'est inversé, ce rapport est remonté à 53,2 personnes de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes entre 15 et

59 ans. Le vieillissement de la population explique cette évolution ; la part des 60 ans et plus a augmenté de 3 points sur la période 2011-2018 pour atteindre 12,8 % de la population. Cette tendance à la hausse est cependant minimisée par la baisse de la natalité ; la part de jeunes de moins de 15 ans a donc perdu 3 points sur la même période, représentant maintenant 21,9 % de population polynésienne.

Fig. 3. Nombre de naissances selon l'âge de la mère* pour les mères de moins de 20 ans



Source : Etat-civil 2018

* Il s'agit de l'âge atteint dans l'année

Une baisse des naissances qui se poursuit

En 2018, 3 828 enfants sont nés de mères résidentes en Polynésie française, dont 3 776 bébés nés en vie, soit un taux de natalité (cf. définitions) de 13,6 naissances pour 1 000 habitants. Le nombre de naissances est en baisse constante depuis plusieurs décennies, en 30 ans il a diminué de près de 2 000 bébés, passant ainsi de 5 802 naissances en vie en 1988 à 3 776 en 2018.

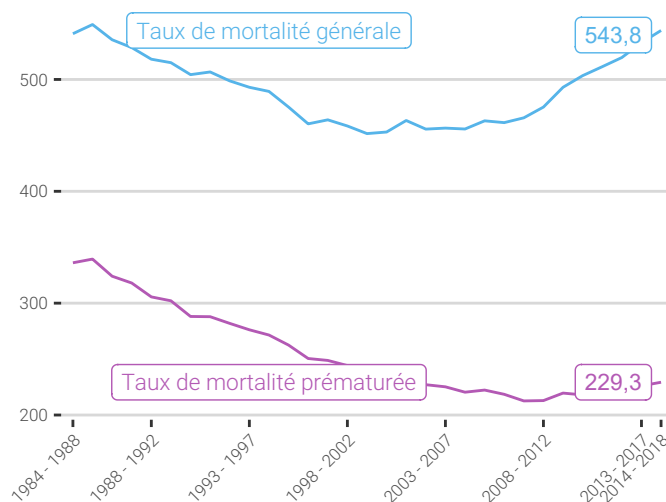
Cependant, le nombre de femmes en âge de procréer continue d'augmenter, particulièrement aux âges où elles sont les plus fécondes entre 20 et 34 ans, soit 31 700 femmes en 2018 contre 23 800 en 1988. La diminution du nombre de naissances s'explique par une baisse de la fécondité. En 1988, le taux de fécondité général était de 122 enfants pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, il est de 52 en 2018. Les baisses les plus marquées se situent dans la tranche d'âge des 20 à 24 ans. Le taux de fécondité était de 219 enfants pour 1 000 femmes en âge de procréer, en 1998, contre 87 en 2018 et de respectivement 206 contre 85 pour celles entre 25 et 29 ans. L'âge moyen des mères à la naissance croît régulièrement, il atteint 28,5 ans en 2018, il était de 25,8 ans en 1988.

1,8 enfant par femme en 2018

L'indice conjonctuel de fécondité (cf. définitions) s'établit, en 2018, comme en en 2017 à 1,8 enfant par femme contre 1,9 en France métropolitaine. Il est en baisse depuis plusieurs décennies, il y a 30 ans, il était de 3,7 enfants par femme. Pour comparaison, l'indice conjonctuel de fécondité mondiale¹ est estimé à 2,4 enfants par femme et le seuil de renouvellement de la population est de 2,1.

Parmi les 3 776 naissances enregistrées en 2018, 354 concernent des mères de moins de 20 ans dont trois naissances, des mères de moins de 15 ans. La part des naissances de mères de moins de 20 ans a diminué entre 1983 et 1994 puis de nouveau augmenté jusqu'en 2002. Depuis le début des années 2000, elle n'a cessé de diminuer pour atteindre 9,4 % des naissances en 2018. En France métropolitaine, la proportion de maternités précoces représente seulement 1,2 % des naissances. Dans certains départements d'Outre-Mer, la situation est similaire à celle de la Polynésie française : en Guyane, 10,2 % des maternités sont précoces, 9,9 % à Mayotte ou encore 5,7 % à la Réunion.

Fig. 4. Taux de mortalité générale et prématurée pour 100 000 habitants lissés sur 5 ans entre 1984 et 2018



Source : Etat-civil 2018

1. Source : CIA World Factbook

Le vieillissement de la population entraîne une hausse du nombre de décès

Au cours de l'année 2018, 1 633 personnes sont décédées, soit 52 de plus qu'en 2017 et 531 de plus qu'il y a vingt ans (en 1998). L'arrivée d'une génération nombreuse aux âges de forte mortalité explique en partie cette hausse. La baisse du taux de mortalité a été observée jusqu'au début des années 2000, depuis la tendance est à la hausse. Sur la période 2014-2018 le taux de mortalité est de 543,8 décès pour 100 000 habitants, il était de 451,6 sur la période 1999-2003.

La mortalité prématurée, c'est-à-dire avant 65 ans, est en légère hausse depuis la période 2007-2011, elle passe de 212,6 décès de personnes de moins de 65 ans pour 100 000 habitants du même âge à 229,3 sur la période 2014-2018. Chez les femmes, les premières causes de mortalité prématurée² sont les tumeurs. Le cancer du sein bien que de meilleur pronostic reste le plus meurtrier, suivi des tumeurs malignes du larynx, bronches, poumons dont l'incidence est moins importante mais de moins bon pronostic. Les maladies de l'appareil circulatoire sont la deuxième cause de mortalité prématurée féminine. La troisième a pour origine les causes externes³ de blessures et empoisonnement dont, principalement, les suicides et accidents de transports. Chez les hommes, les premières et deuxièmes causes de mortalité prématurée sont également les tumeurs, plus spécifiquement les tumeurs malignes du larynx, bronches, poumons, puis les maladies de l'appareil circulatoire. Les causes externes sont aussi en troisième position, leur nombre est plus important que chez les femmes.

La mortalité infantile en hausse

En moyenne sur la période 2014-2018, 30,2 enfants sont décédés chaque année avant leur premier anniversaire. Le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an est en hausse depuis une dizaine d'années. Le taux de mortalité infantile, qui était de 5,4 décès pour 1 000 naissances en vie sur la période de 2007 à 2011, s'établit à 7,7 sur les années 2014-2018.

Un écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes de 4,7 ans

En 2018, l'espérance de vie à la naissance est de 78,3 ans pour les femmes et 73,6 ans pour les hommes. L'espérance de vie des hommes a reculé de 0,4 an entre 2017 et 2018. À l'inverse, celui des femmes a augmenté de 0,6 an sur la même période.

En comparaison avec la France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance est de 5,8 ans moins élevée en Polynésie française pour les hommes et de 7,0 ans de moins pour les femmes. Cet écart s'élargit, en 2008 ces différences étaient respectivement de - 4,5 ans et - 6,0 ans.

Des mariages de plus en plus tardifs

En 2018, 1 346 mariages ont été célébrés en Polynésie française, soit près d'une centaine de plus qu'en 2017. Le taux de nuptialité associé est stable à 4,9 mariages pour 1 000 habitants, dans

la moyenne des années précédentes et toujours supérieure à la France métropolitaine (3,4 pour 1 000 habitants).

TABLE 1. Espérance de vie en fonction de l'âge

Année	Hommes					Femmes				
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans
1998	68,4	67,5	49,3	31,2	14,9	74,5	73,6	55	36,2	18,9
2008	73,1	72,2	53,8	35,2	17,8	77,6	76,8	58	38,6	21
2014	73,8	72,8	54,3	35,6	17,9	77,6	76,7	58,1	38,8	21,1
2015	74,2	73,3	55	36,1	19,2	77,9	76,9	58,2	38,8	21
2016	74,5	73,6	55,2	36,4	19	78,6	77,7	58,9	39,7	21,7
2017	74	73,1	54,3	35,9	18,6	77,7	76,8	58,1	38,8	21,2
2018	73,6	72,7	54,1	35,6	18,6	78,3	77,4	58,7	39,2	21,1

Source : Etat-civil 2018

Au cours des vingt dernières années, l'âge moyen au premier mariage a reculé de 4 ans, passant ainsi de 29,7 ans pour les femmes et 33,2 ans pour les hommes en 1998, à respectivement 33,9 et 36,6 ans. Le mariage intervient plus tard dans la vie des couples comparativement à la métropole (en 2017, 31,4 ans pour les femmes et 33,0 ans pour les hommes).

Chiffres clés

TABLE 2. Chiffres clés

	Polynésie française 2018	France 2018
Population au 31 décembre (milliers)	277,4	66 993
Croissance population (%)	0,4	0,3
Naissances en vie	3 776	758 000
Indice conjoncturel de fécondité	1,8	1,9
Âge moyen des mères	28,5	30,6
Décès	1 633	614 000
Espérance de vie à la naissance (années)		
Homme	73,6	79,4
Femme	78,3	85,3
Mariages	1 346	235 000
Taux de nuptialité (‰)	4,9	3,5

Source : Etat-civil 2018 - INSEE

2. Source : Certificats de décès, Direction de la Santé de Polynésie française

3. Causes externes de décès : accidents, accidents de transport, chutes accidentelles, intoxications accidentelles, suicides, homicides.

Définitions

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le solde naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès d'une période.

Le rapport de dépendance est le rapport entre le nombre de personnes de moins de 15 ans et de 60 ans et plus sur le nombre de 15 à 59 ans. Le résultat correspond au nombre de personne de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15 à 59 ans.

L'indice conjoncturel de fécondité est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée.

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen de femmes de 15 à 49 ans sur l'année).

L'espérance de vie à l'âge X représente le nombre moyen d'année restant à vivre au-delà de cet âge, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de l'âge et du sexe. L'espérance de vie à la naissance correspond à l'espérance de vie à l'âge 0.







Le taux de mortalité est le rapport du nombre de décès sur la population moyenne.

Le taux de mortalité prématurée est le rapport du nombre de décès de personnes de moins de 65 ans sur la population moyenne du même âge.

Le taux de mortalité infantile est le rapport entre les décès d'enfants de moins d'un an aux naissances vivantes.

Le taux de nuptialité est le rapport du nombre de mariages à la population moyenne.

Télécharger les données

-  Evolution du nombre de naissances en vie et de décès (Fig. 1)
-  Pyramide des âges en 1998 et 2018 (Fig. 2)
-  Nombre de naissances selon l'âge de la mère* pour les mères de moins de 20 ans (Fig. 3)
-  Taux de mortalité générale et prématurée pour 100 000 habitants lissés sur 5 ans entre 1984 et 2018 (Fig. 4)
-  Espérance de vie en fonction de l'âge (Tab. 1)
-  Chiffres clés (Tab. 2)

Sources

Etat-civil : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Isfpf

Recensement de la population : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, sept recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 18 août 2017.

Estimations annuelles de la population : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 31 décembre de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

Bibliographie

Julie PASQUIER (2019) *Bilan démographique 2017*

Jérémie TORTERAT (2018) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2017*

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1187
Auteur de la publication	Julie PASQUIER
Rédacteur en chef	Patricia ANNEVILLE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Novembre 2019
Informations	Immeuble Uupa - 1er étage Rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	isfpf@isfpf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370